

SHOK ULTRA

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	: SHOK ULTRA		
Code du produit	: 30-07331	Autres moyens d'identification	: Non disponible.
Fournisseur	: Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541	Manufacturier	: Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541
Utilisations identifiées	: Produits de consommation: Produit pour le traitement d'eau de piscine ou spa Cette fiche signalétique est fournie à titre informatif seulement. Ce produit n'est pas réglementé par le SIMDUT. Ce produit est réglementé par le RPCC.	Utilisations non recommandées	: Pour utilisation dans les piscines et les spas.
Date d'édition (AAAA-MM-JJ)	: 2019-11-25		
En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)			

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du produit	: POUSSIÈRES COMBUSTIBLES - Catégorie 1 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1	
Mention d'avertissement	: Danger	Pictogrammes de danger :  
Mentions de danger	: Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
<u>Conseils de prudence</u>		
Généralités	: Produit corrosif. Manipuler avec soin. Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.	
Prévention	: Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Des équipements de protection spécifiques sont suggérés pour ce produit. Consulter la section 8 pour les détails. Ne pas respirer les poussières ou brouillards.	
Intervention	: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Pour tous les types d'exposition, obtenir une assistance médicale si des symptômes apparaissent ou sont sévères.	
Stockage	: Entreposer dans un endroit approprié.	
Élimination	: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.	
Éléments d'une étiquette complémentaire	: Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale inconnue : 2% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue : 2% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 2%	
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion. La manipulation et/ou la transformation de cette substance peuvent éventuellement générer une poussière capable de provoquer une irritation mécanique des yeux, de la peau, du nez et de la gorge.	

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
Potassium peroxymonosulfate sulfate	70693-62-8	80 - 100
persulfate de potassium	7727-21-1	1 - 5
tétra[carbonato(2-)]dihydroxypentamagnésium	7760-50-1	1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursofflures ou si les rougeurs persistent.
Contact avec la peau	Rincer avec de l'eau. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursofflures ou si les rougeurs persistent.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
Contact avec la peau	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales nausées ou vomissements migraine diarrhée
Inhalation	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
Note au médecin traitant	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	Utiliser de la poudre EXTINCTRICE. Utiliser de très grandes quantités d'eau.
Agents extincteurs inappropriés	Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il y a un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.
Dangers spécifiques du produit	Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion.
Produit de décomposition thermique dangereux	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal
Mesures spéciales de lutte contre l'incendie	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les contenants exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
Protection individuelle	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Méthode de nettoyage	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
Entreposage et Incompatibilité	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
persulfate de potassium	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 0.1 mg/m ³ 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). TWA: 0.1 mg/m ³ , (as persulfate) 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 0.3 mg/m ³ , (measured as persulphate) 15 minutes. TWA: 0.1 mg/m ³ , (measured as persulphate) 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 0.1 mg/m ³ 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés	Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.
--	--

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/ faciale	Si les conditions de fonctionnement entraînent de fortes concentrations de poussières, utiliser un masque à poussière. Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
Mains et Protection du corps	Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation. Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter le port de gants résistants aux produits chimiques. Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Protection respiratoire	Il est suggéré de porter un masque anti-poussières lors d'expositions intenses ou prolongées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide. [Poudre.]	pH	Non disponible.	Point d'éclair	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Blanc.	Densité relative	1.15	Point de fusion	Non disponible.
Odeur	Inodore.	Viscosité	Non disponible.	Point d'ébullition	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.	Tension de vapeur	Non disponible.	Point d'inflammation	: Non disponible.
Solubilité dans l'eau	: Non disponible.	Densité de vapeur	: Non disponible.	Taux d'évaporation	: Non disponible.

Température de décomposition	: Non disponible.	Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.	Inflammabilité (solides et gaz)	: Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.			

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Matériaux incompatibles	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes
Conditions à éviter	Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Empêcher l'accumulation de poussière.
Risque de réactions dangereuses	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition	Non disponible.	
	<u>Effets aigus potentiels sur la santé</u>	<u>Symptômes</u>
Contact avec les yeux	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux. Peut provoquer des brûlures aux yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
Contact avec la peau	Peut causer des brûlures cutanées	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales nausées ou vomissements migraine diarrhée
Inhalation	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons. L'inhalation de vapeurs ou brume peut causer l'irritation des voies respiratoires.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Potassium peroxymonosulfate sulfate	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	>5 mg/l	4 heures
persulfate de potassium	DL50 Orale DL50 Orale	Rat Rat	500 mg/kg 802 mg/kg	- -

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagenicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisation	Non disponible.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
persulfate de potassium	Aiguë CE50 2.88 mg/dm3 Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CL50 1175000 µg/l	Crustacés - Cyclops strenuus	48 heures
	Aiguë CL50 92000 µg/l	Daphnie - Daphnia magna	48 heures

Persistance et dégradation : Inconnu Potentiel de bioaccumulation : Inconnu Mobilité dans le sol : Inconnu Autres effets nocifs : Inconnu

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	UN3260	UN3260 SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF ACIDE N.S.A (Composé de monopersulfate)	8	II	

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Listes internationales

États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	0
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personnelle	

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2019-11-25

Élaborée par : Département des affaires réglementaires
Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.